



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

allocation compensatrice

Question écrite n° 62875

Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le problème rencontré par les personnes les plus démunies qui doivent rémunérer leur aide de vie, la plupart du temps au SMIC et dont le pouvoir d'achat se trouve amputé. En effet, alors que le SMIC va augmenter pour la deuxième fois dans l'année, les pensions, elles, ne l'ont été qu'une fois. En conséquence, il lui demande quelles mesures elle entend prendre afin de réévaluer les allocations compensatrices pour tierce personne à égalité avec le SMIC, et cela pour rétablir un juste équilibre en faveur des personnes handicapées ou retraitées.

Données clés

Auteur : [M. Rudy Salles](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62875

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 25 juin 2001, page 3628